

Adm de neutraliser les plans de la Prusse et de l'Italie, d'éminents citoyens suisses proposent un autre chemin de fer par le Simplon; M. Alexis Allet, le digne président du conseil d'Etat du Valais, a pris l'initiative de l'organisation d'un comité du Simplon. Ce comité n'a pas un caractère purement local, mais il est formé d'hommes influents de la Suisse romande. Il a pour mission de réunir le concours de tous les intérêts auxquels répond cette grande entreprise de la traversée des Alpes par le Simplon.

Pour compléter le réseau du Saint-Gothard, il faut construire 122 kilomètres 12 mètres de voie de plus qu'au Simplon, ce qui exige un capital plus grand de 58 millions, pour obtenir une ligne présentant en sus du Simplon 83 kilomètres 65 mètres de voie à double traction, et dont le point culminant du passage des Alpes est de 369 mètres plus élevé.

L'ancien directeur du Mont-Cenis, avec la nouvelle Compagnie de la ligne d'Italie, se chargerait d'établir, à travers la montagne du Simplon, un service accéléré qui prouverait, *ubi et orbi*, que le Simplon est la ligne la plus courte de tout le nord de la France et des pays limitrophes par l'Italie. Cette nouvelle combinaison, en tous points favorable, soit aux intérêts publics, soit aux intérêts de la Confédération, était entourée de négociations préliminaires assez longues et qui ne sont pas terminées.

Au point de vue français, le passage du Simplon offre des avantages que trois chiffres comparés vont faire apprécier. Nous prenons Paris pour point de départ et Plaisance pour point d'arrivée, puisque l'ondoit, dans tous les systèmes partir de Plaisance pour gagner Brindisi. Or, de Paris à Plaisance, par le Saint-Gothard, la distance est de 982 kilomètres; de Paris à Plaisance par le Mont-Cenis, elle est de 996 kilomètres; de Paris à Plaisance, par le Simplon, après l'achèvement prochain de l'embranchement dit le *Jouage*, elle ne sera que de 924 kilomètres, et la différence en faveur du Saint-Gothard sera plus grande encore qu'on n'a tenu compte de la diversité des altitudes respectives.

Nous ajouterons que, dès que le Saint-Gothard sera percé (on évalue la durée du travail à dix ans), tout le commerce de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande, des bords du Rhin pénétrera la rive droite de ce fleuve, pour traverser la Suisse et les Alpes, et se diriger sur Brindisi et le Levant. Le Mont-Cenis d'un côté, le Brenner de l'autre, n'auront plus qu'un trait local, et, en France, le chemin de fer de l'Est sera le seul qui conservera quelques relations, celles de Paris et de son rayon immédiat, avec le Saint-Gothard.

Les intérêts de l'Angleterre sont également pour la ligne du Simplon.

De Milan à Londres, par le St-Gothard, il y a 1,390 kilo mètres; par le Simplon, il n'y en a que 1,231. La route de Simplon est donc plus courte de 159 kilomètres.

Il suffit de regarder ces chiffres pour savoir vers laquelle des deux lignes doivent nécessairement se porter les préférences de l'Angleterre; la longueur kilométrique franchie nettement la question. Mais ce n'est pas tout; à ce supplément de 156 kilomètres qui allonge la route de Londres à Milan, en passant par le Saint-Gothard, il faut joindre encore des difficultés d'un autre ordre, et qui auront une grande influence sur la durée du trajet. La traversée de Saint-Gothard présente 147 kilomètres de rampes très fortes, de rampes tellement fortes, que les plus puissantes machines ne les pourront gravir que lentement, et seront contraintes, dans les descentes, de serrer tous les freins, et de glisser avec une prudente lenteur le long des abîmes de la Reuss.

D'Andermatt à Fluelen, les conditions de la marche seront excessivement difficiles. A la hauteur prodigieuse où passera le chemin de fer du Saint-Gothard, dans un couloir saturé de froides vapeurs et souvent abattu par des vents glacés, les rails seront éternellement couverts de givre ou de neige. Quelle vitesse normale doit-on attendre d'une locomotive dont les roues impuissantes patineront souvent sur les rails sans pouvoir avancer?

La route du Simplon, qui ne s'élève et ne s'abaisse que d'une manière insensible et à plusieurs centaines de mètres au dessous du Saint-Gothard, n'apas les mêmes difficultés à combattre. Les deux extrémités du tunnel sont de plaine à plaine, et la traversée des Alpes demandera trente minutes! Pour un pays qui a le sens pratique comme

l'Angleterre, la question est tranchée par avance entre le Saint-Gothard et le Simplon. Jamais un Anglais ne comprendra que, ayant à choisir entre la voie du Simplon et celle du Saint-Gothard, la malle des Indes puisse préférer le Saint-Gothard. Si est donc unifié en Europe où l'Angleterre doit souhaiter et favoriser le prompt achèvement, c'est la ligne du Simplon, parce que c'est le chemin le plus court pour aller de Londres à Milan, de Milan à Brindisi, de Brindisi aux Indes.

Supposer que l'Angleterre pourrait, en temps de paix, faire passer ses malles par une autre voie que celle du Simplon, c'est supposer de sa part quelque chose d'impossible. Quoi! en prévision d'une guerre qui n'arrivera sans doute pas, elle se condamnerait à ce ridicule détour!

La réponse du duc de Gramont aux interpellations de M. Mony, le 20 juin, nous apprendra sans doute qu'elle a été la conduite du gouvernement français dans une question si grave pour notre influence politique et nos intérêts commerciaux. (Décentralisation, de Lyon.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, jeudi 16 juin.

La discussion de la loi sur le timbre des journaux s'est mieux terminée qu'on ne s'y attendait. Nous exprimions, il y a quelques jours, le regret que la loi ait été préparée par des personnes qui semblaient ignorer les conditions d'existence d'un journal. Le projet proposé par le Gouvernement ne valait pas mieux que celui qu'avait péniblement élaboré la commission; et l'on s'attendait à un débat public des plus confus. Au dernier moment, on s'est aperçu qu'on n'allait rien faire de bon, de pratique, que la question n'était pas élucidée; que tous les intérêts n'étaient proportionnellement sauvegardés. On s'est décidé pour un ajournement. Le principe de la suppression du timbre a été admis, reconnu, proclamé, et l'on a adopté une mesure transitoire qui allège une partie de l'impôt sur les journaux.

Si la nomination de M. Prévost-Paradol a rencontré de vives résistances dans l'entourage de l'Empereur, il est intéressant de constater qu'elle provoque des critiques plus ou moins violentes dans une certaine presse. Il y a un certain nombre d'écrivains qui affectent de se montrer scandalisés, et ils accusent M. Prévost-Paradol d'avoir renié ses opinions, trahi son parti. Il ne faut pas s'en étonner. Quand un écrivain conquiert quelque poste élevé, quelque distinction, il se trouve toujours plusieurs bons petits confrères empressés à le dénigrer, comme s'il leur faisait tort. M. Prévost-Paradol a toujours été ce qu'on peut appeler un parlementariste; il fut un des adversaires les plus habiles du Gouvernement personnel. L'attaquait et lui portait de grands coups à une époque où ceux qui crient bien haut aujourd'hui, sous prétexte de dignité, gardaient un silence prudent. M. Prévost-Paradol est un homme d'une incontestable valeur; les réformes récentes lui ont donné accès dans la vie politique; on peut dire que le Gouvernement vient de faire une utile conquête sur l'opposition.

On croit que jusqu'au moment de la discussion du budget, les séances de la Chambre ne présenteront qu'un médiocre intérêt. Il s'est produit depuis quelques jours un certain apaisement.

Depuis que l'extrême droite a un peu calmé son ardeur d'opposition, et que les membres de la gauche cherchent à s'organiser par groupes, le Cabinet respire un peu plus à l'aise. Il faut tenir compte de ses dispositions, qui peuvent se modifier du jour au lendemain, mais qui auront au moins pour effet de faciliter l'examen des affaires courantes.

La discussion des budgets ne nous paraît pas devoir provoquer de crise ministérielle: au point où en est arrivée

la session la Chambre ne sera pas plus désireuse de renverser les ministres que les ministres de dissoudre la Chambre. Quant à l'opposition du Sénat, jusqu'à preuve du contraire révélée par les faits, nous ne croyons pas qu'elle puisse être d'ici à longtemps un danger pour le ministère.

M. Picard et ses amis, qu'on appelle les Picardiens se sont réunis ce matin, ils ont décidé de continuer à faire de l'opposition légale, mais de ne pas publier de programme: ils ont aussi bien fait car jusqu'à présent les lettres et manifestes n'ont pas réussi à M. Picard.

L'Empereur est toujours un peu souffrant, mais il ne garde pas le lit.

On dément le bruit de la maladie du Prince Napoléon.

M. Adolphe Barrot est mort hier.

CH. CAHOT.

LA SÉCHERESSE DE 1870

CRISE DU BÉTAIL

Les alarmes du monde agricole s'aggravent de jour en jour à mesure que les récoltes approchent de la maturité sans avoir reçu les pluies nécessaires à leur développement.

Il y a quelques jours, les céréales de printemps eussent pu encore profiter de ces pluies tardives. Aujourd'hui le mal est consommé; les épis en voie de se former annoncent que les plantes sont au terme de leur croissance. Les céréales donneront, en somme, une récolte médiocre en grain, et au-dessous d'une récolte médiocre en paille.

Les prairies naturelles ont donné à peine un tiers des coupes ordinaires en foin. Les luzernes enracinées depuis plusieurs années ont seules donné une bonne première coupe. Quant aux têtes et aux saintons, ils ont donné des coupes fort chétives.

Les vetteraves ont dû être réensemencées dans beaucoup d'endroits, et celles qui ont été semées à nouveau ne lèveront pas, si elles ne reçoivent pas bientôt un peu de pluie.

L'agriculture est donc en ce moment éprouvée par une cruelle disette de fourrages. Nos malheureux paysans vendent une partie de leurs bestiaux et n'en trouvent que des prix dérisoires. Après l'avilissement du prix des laines, ils ont à souffrir l'avilissement des prix du bétail sur pied. Lundi, au marché de la Villette, il y avait un apport de près de 4,000 têtes de gros bétail. A une époque où on n'en voit que 2,600 à 2,700. Il y avait 25,000 moutons à la place de 18,000. Une partie de ces animaux n'a pu trouver d'acheteurs, et ceux qui ont été vendus n'ont obtenu que des prix ruineux pour les vendeurs.

Quant au blé, la hausse considérable dont il est l'objet depuis un mois ne nous paraît pas justifiée par l'état des blés en terre. De toutes les céréales, c'est le blé qui a le moins souffert, du moins dans les terres fortes.

Les nouvelles des contrées à blé s'accordent à dire que, à part le peu d'élevation des tiges, qui n'a point empêché une récolte en grain, les épis se forment bien et promettent un rendement satisfaisant en grain. La récolte, sans être brillante, peut atteindre une petite moyenne ordinaire, et à la veille d'une telle récolte, les prix actuels sont plus élevés que ne le commande la situation. Nous ne voyons pas sur quoi s'appuient les journaux spéciaux qui annoncent un nouveau surcroît de hausse au mois d'août. Nous pensons, au contraire, que les cours actuels auront de la peine à se maintenir, et, en tous cas, nous n'hésiterions pas à vendre nos blés, si nous en avions, au cours de la halle d'hier à Paris.

Revenons à la pénurie désolante des fourrages. Les conseils abondent à l'adresse des cultivateurs dans les journaux agricoles, pour les tirer de ce cruel embarras. De tous les avis plus ou moins ingénieux émanant d'agriculteurs sérieux et compétents, il n'a paru que le plus sérieux, j'oserais dire le plus décisif est celui que m'a transmis un abonné de la Gazette des Campagnes d'après sa propre expérience.

Il conseille de demander à la culture des maïs fourragers, non-seulement une ample provision de nourriture verte pour l'automne, mais, de plus, une véritable récolte de fourrage sec.

Pour obtenir cette providentielle ressource, on coupe les seigles en vert, dès aujourd'hui, on fume les terres, on les ameublit avec le scarificateur et on y sème du maïs très épais. Au mois de septembre, on coupe le maïs vert, au moment où il est sur le point de former ses fleurs et ses grappes. On dispose les tiges coupées, en meulons, où la sève fermente d'autant plus activement qu'elle est assez riche en sucre. L'eau de végétation s'évapore peu à peu, et on obtient un fourrage demi-sec quatre fois plus abondant que le foin de la meilleure prairie et aussi nutritif. Le bétail est largement approvisionné jusqu'au mois de mai suivant.

Le maïs, il est vrai, a quelque chance de ne pas lever si la terre ne reçoit pas de pluie pendant le mois qui suit sa mise en terre; mais il est certes permis d'espérer, qu'après trois mois de sécheresse exceptionnelle, ce bienfait de la pluie ne lui sera pas refusé jusqu'à la fin de l'été.

Dans la culture ordinaire on apprécie bien le maïs comme fourrage vert; mais ce qui est nouveau pour la presque totalité des cultivateurs, c'est la culture et l'utilisation du maïs fané comme le foin et comme la luzerne. Or, nous pouvons assurer que ce fourrage est une précieuse ressource pour le bétail. Nous pouvons citer pour exemple du parc admirable qu'on en peut tirer, les métairies de la ferme d'honneur de la Haute-Garonne, à Saint-Félix; c'est au moyen des récoltes abondantes de maïs fourrage qu'il a approvisionné ses étables pendant les années où ses luzernes ne couvraient pas encore une partie de ses terres transformées, et même depuis cette transformation, ce fourrage joue encore un rôle heureux dans l'alimentation et le délitage du gros bétail des colons.

Or, les fanes de M. d'Auberjon proviennent de maïs arrivés à maturité, et dont, par conséquent, la sève est épuisée, tandis que les tiges, coupées en vert au moment de la formation de la fleur, fournissent un fourrage très aromatique, succulent, dont le bétail de tout degré se nourrit plantureusement pendant l'hiver, et jusqu'à l'apparition des premiers fourrages frais au printemps suivant.

Nous espérons que cette observation sera accueillie avec intérêt par de nombreux propriétaires cultivateurs, qui s'empêchent à juste titre des suites de la disette fourragère actuelle.

Nous ne connaissons pas de moyen suivi d'un succès comparable à celui-ci, pour peu que les essais en soient faits avec les soins convenables, et que la pluie vienne enfin humecter le sol au moment de leur germination. Nous serions heureux si quelque lecteur de l'Union l'employait comme nous l'avons indiqué, et en tirait le précieux avantage de sauver son bétail tout entier.

LOUIS HEAVÉ

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, le 15 juin 1870.

Nous avons à constater cette semaine une dépréciation assez sensible sur les cours des valeurs françaises, notamment de notre 3 0/0; bien que nous soyons à la veille du détachement du coupon trimestriel. Les nouvelles politiques, le bruit d'une maladie de l'Empereur, la crainte d'une dissolution de la Chambre ne sont que des manœuvres évanouies; la cause déterminante de la baisse est la sécheresse qui compromet les récoltes. Les colzas, les foins manquent presque complètement; et l'on craint pour le rendement des blés. Les marchés de province ou de l'étranger s'inquiètent moins que le nôtre de la hausse des céréales; à Vienne, à Berlin, et dans nos grands centres commerciaux les cours des valeurs mobilières sont beaucoup plus fermes qu'à Paris, et notre marché donne l'impulsion de la baisse. Cette fermeté relative nous permet de supposer que le mal est moins grave qu'on ne le dit.

En admettant sur le revenu moyen annuel des récoltes qui est de cinq milliards, une perte d'un dixième, chiffre exagéré, les ressources métalliques de la France, grâce aux voies ferrées, permettraient de combler le déficit de la récolte, et l'exportation des vins qui s'annoncent dans des conditions exceptionnelles, balancerait en partie l'importation des céréales; et quand même il se produirait une élévation du taux de l'escompte, nous avons encore une grande marge entre le taux actuel de 2 1/2 0/0 et le taux normal de 5 0/0.

Le projet de loi de M. de Soubeyran a obtenu le succès prévu. M. Segris, d'accord

avec la Commission spéciale et la Commission du budget, et s'inspirant de l'amendement proposé par M. de Soubeyran, a déposé des articles additionnels au projet de lois de finances de l'exercice 1871. Il en ressort qu'il n'est plus question d'une émission de rentes. L'article 2 dit :

« Pour effectuer le paiement intégral des soldes dus aux Compagnies en vertu des lois précitées, le ministre des finances est autorisé à utiliser soit les ressources à provenir de la liquidation de la dotation de l'armée, soit les fonds des caisses d'épargne, placés au trésor public en compte courant par la caisse des dépôts et consignations, au taux de 4 0/0, conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1837, et moyennant la remise de bons du trésor spéciaux à une échéance fixe qui ne pourra excéder dix années. »

Voilà donc une cause de baisse écartée. En résumé, la semaine n'a pas été bonne : le 3 0/0 a baissé de 50 c. et reste à 74.02 1/2, ce qui équivaut à 73.27 1/2, coupon détaché. L'Italien est revenu à 60/20 avec 75 c. de baisse. Le Crédit Foncier a fait preuve de fermeté, en ne réactionnant pas plus de 10 fr.; il reste à 13.20; la Société générale est presque sans changement, à 630; — le Gaz, 1708; — Le Mobilier, 248; — le Mobilier, 248; — le Mobilier espagnol, 247, cours exagéré; — Immobilière, 133. — Transatlantiques, 110; — le Crédit foncier d'Autriche est ferme de 1065 à 1080; l'émission de ses actions nouvelles commencera le 20 de ce mois jusqu'au 6 août inclusivement; les actions nouvelles sont réservées aux porteurs d'actions anciennes dans la proportion d'une pour deux; il est certain qu'ils useront de ce droit.

Les Chemins français sont un peu plus faibles; Orléans, 990; Nord, 1221; Lyon, 1011; Midi, 680; les Autrichiens montent sur l'espoir de nombreux transports de céréales; ils font 823; les Lombards, 393. Les actions de Suez, sans grand mouvement à 268; les délégations à 106. Le marché des obligations est très-ferme, les Obligations foncières notamment se négocient à : les 4 0/0 à 517.50; les 3 0/0 à 510.25; les 4 0/0 (1863) à 514.75; les obligations communales à 439.75; les coupures à 89 fr. En banque les obligations 3 0/0 se traitent à 520. Le Honduras est ferme à 215.75; le Péruvien a terminé heureusement son émission; les souscriptions de 1 à 10 ne sont pas réduites; au-dessus de ce chiffre, il y a une réduction de 10.70.

J. GUYON.

BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN.

Le 3 0/0 coupon détaché, ouvre à 73.20, ce qui le fait ressortir à 73.95; mais bientôt en face de la bonne attitude des autres valeurs dont la liquidation se fait en hausse aujourd'hui, et sur des dépêches annonçant que de nombreux orages ont arrosé hier et cette nuit le Midi de la France, la rente reprend à 73.35 (soit 74.10). Les reports sur les valeurs de quinzaine sont très-moindres et indiquent du découvert. En somme bonne bourse; la baisse paraît arrêtée.

J. G.

TRIBUNAUX

Hier jeudi, la cour impériale de Paris a donné son arrêt dans l'affaire à laquelle a donné lieu la plainte de M. Chaix-d'Est-ANGE, ancien procureur-général, contre MM. Mirès, Halbronn et Serrière. Les prévenus ayant fait défaut ont été condamnés : M. Halbronn à 2 mois de prison et 2,000 fr. d'amende; M. Mirès à 4 mois de prison et 2,000 fr. d'amende, et M. Serrière à 1 mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

Ce soir, tous les accusés de la Haute-Cour, qui dans ce moment sont tous à Mazas, recevront sans exception signification de l'arrêt de l'envoi.

Dans l'après-midi de ce jour, MM. Zangiaco, président, et Coulon, greffier de la Haute-Cour se sont réunis avec le secrétaire de M. le procureur-général, probablement pour s'entendre sur l'accomplissement de cette formalité.

M. Mirès a déposé mercredi au greffe de la Cour de cassation, une plainte en forfaiture contre les présidents et conseillers de la chambre d'accusation de la cour impériale de Paris, qui ont rendu l'arrêt de non-lieu dans l'affaire Monginot.

L'affaire de l'Internationale, de Paris, sera jugée la semaine prochaine par le Tribunal correctionnel, à l'audience de mercredi 22. Les membres de cette Société sont poursuivis pour le délit d'association illégale.

l'a fait battre, cela ne s'est jamais vu, cela ne se verra jamais! L'aimable magistrat se résigna donc à se passer de la dot et à se contenter de l'obri.

A son tour, il demanda et obtint pour son lieutenant de gendarmerie le grade de capitaine.

C'est ainsi que l'élection de Francis, que ni le gendarme, ni le sous-préfet, ni le préfet, n'avaient pu empêcher, servit tout à la fois l'ambition du préfet, du sous-préfet et du gendarme.

A son passage à Paris, M. de la Renauderie reconnut avec autant de plaisir que d'étonnement, que sa débâcle électorale, grâce à la couleur dont l'habile préfet des Hautes-Cévennes avait su parer sa défaite, grâce aussi à la faveur dont il venait lui-même d'être l'objet, passait pour un succès administratif. Son apparition à son club fit sensation, et jusque dans les salons de ses petites amies du Grand-Six et du Grand-seize il crut reconnaître comme une nuancée respect.

Pénétré désormais du sentiment de sa haute importance, il ne porta plus que des cravates fortement empesées, se roidit dans ses attitudes, se pétrifia dans son sérieux, s'appliqua à dire « l'Empereur, mon pays » d'une façon gutturale toute particulière, reforma ses brocheux et sa toilette, et mérita ainsi la croix d'honneur. Avec succès, son ambition a grandi. La fille d'un député ne lui suffirait plus; il aspire à la main de l'héritière d'un ministre.

Ce triomphe singulier du brillant Achille administratif et du Nestor départemental des Hautes-Cévennes, il fallait pourtant que quelqu'un en payât les frais.

« La conscience publique, répétait tous les jours l'Aigle d'Aulas, journal des annonces judiciaires; la conscience publique, froissée par l'échec du candidat officiel, réclame une satisfaction éclatante. »

Cette satisfaction, le noble et généreux Renaud de la Renauderie avait le cœur trop haut placé pour la refuser à l'indignation populaire. Il n'hésita point, pour rassurer les bons et faire trembler les méchants, à révoquer quatre maires et à destituer cinq gardes-champêtres.

C'est en vain que ceux-ci tentèrent d'alléguer qu'étant occupés, au moment du scrutin, à surveiller les maraudeurs, ils n'avaient pu surveiller les électeurs: M. le sous-préfet d'Aulas resta incrédule et inexorable.

Une autre victime de la singulière victoire de l'administration, ce fut le pauvre baron. Puisqu'il était convenu désormais que la déroute du protégé de la sous-préfecture était une victoire pour le sous-préfet, il est évident que la responsabilité de la défaite devait retomber tout entière sur l'infortuné d'Anglars.

Avec une sollicitude, dont l'affectation finissait par devenir blessante, ses amis des salons évitaient de lui parler de sa déconvenue électorale; à la Chambre ses collègues de la majorité, comme s'ils se

sentaient atteints eux-mêmes par son insuccès, l'abordaient avec ces sourires de compassion qui sont parfois plus cruels qu'une brutale raillerie. A l'un des mardis du ministre de l'intérieur, il vit Son Excellence s'approcher de lui, lui tendre la main, et lui dire d'un ton où perçait, sous une apparence d'affectueux intérêt, un dépit visible :

— Eh bien! monsieur le baron, la campagne n'a pas été heureuse?

— Monsieur le ministre, l'élection de M. Francis Hébrard a été pour moi un coup inattendu.

— Le Gouvernement croyait, en effet, monsieur, à l'influence de votre nom, de votre passé parlementaire, de votre situation de grand propriétaire dans l'arrondissement d'Aulas.

Le baron d'Anglars était un courtisan moins expérimenté que M. le préfet des Hautes-Cévennes. Oubliant que le sous-préfet d'Aulas, à qui il attribuait sa défaite, était le neveu du général Renaud de la Renauderie, aide de camp de l'Empereur et très en faveur de la cour; charmé d'ailleurs de trouver une occasion de satisfaire sa rancune, il crut le moment favorable pour distiller quelques gouttes du venin amassé dans son cœur.

— Votre Excellence connaît assez la puissance de l'administration pour savoir que c'est d'elle, en définitive, que dépend toujours une élection.

— L'administration vous était toute dévouée, monsieur.

— Dévouée... dévouée... mais si jeune!

Cette insinuation ne parut point produire sur Son Excellence l'effet que le baron en espérait.

— Eh! monsieur, se récria vivement le ministre, la jeunesse n'est qu'une qualité de plus, quand elle s'allie à l'intelligence; — et là-dessus il tourna brusquement le dos au candidat malheureux.

Mécontent de sa soirée et impatient d'abréger sa visite, M. d'Anglars fit demander sa voiture et quitta, fort soigneux les salons du ministre. Il se dépitait de s'être montré avec Francis si maladroitement hautain. N'eût-il pas été plus sage de ne rien lui refuser sans rien lui promettre, de temporiser, de le promener de délai en délai pendant un an ou deux, — quitte à le faire enfermer alors, pour aliéner mentale, dans une maison de santé? Non-seulement, il se serait ainsi évité la compétition de ce père en délire, mais il se serait assuré son appui.

L'amertume de ces regrets se compliquait, dans l'esprit du baron, de préoccupations plus graves. Il adorait sa fille, qui semblait, de son côté, par l'ardeur presque fiévreuse de ses caresses, vouloir reporter sur lui la part la plus pure et la plus large de sa tendresse filiale.

A son retour d'Aulas, il l'avait retrouvée pensive et attristée. Le regard limpide de la jolie enfant reflétait une mélancolie de plus en plus profonde, et les

plus précoces de ce front virginal trahissaient une douleur comprimée.

Il avait d'abord attribué, dans la naïveté de son amour paternel, à son récent échec le chagrin de Marcelle. Quelques plaisanteries innocentes de sa fille sur ce malheur, dont elle paraissait prendre gaiement son parti, l'eurent bientôt rassuré de ce côté. Il se demanda alors si la rupture avec la famille de Paul n'était pas la cause véritable de cette invincible tristesse. Non moins vaine, les réponses de Marcelle, qui refusait avec obstination de regarder cette rupture comme définitive, vinrent le déromper.

Quel mystère cachait donc cette douleur? Il se perdait chaque jour dans des conjectures nouvelles que une nouvelle explication venait chaque jour démentir.

A ses questions, la baronne ne trouvait rien à répondre, et parfois il la surprenait elle-même en proie à des angoisses qu'elle ne réussissait pas toujours à dissimuler et qui ajoutaient à sa propre inquiétude.

C'est juste au moment où ces sombres pensées l'obsédaient qu'il reçut en plein corps le coup de boutoir de Son Excellence M. le ministre de l'intérieur. Misère humaine! Même pour ceux que le soleil officiel dore de ses rayons, la vie est pleine d'amertumes.

(La suite au prochain numéro.)